

# Les établissements industriels de Bassens



**UPL** Cerexagri fabrique des produits agro-pharmaceutiques (fongicides, acaricides, insecticides et herbicides). L'entreprise est spécialisée dans les produits à base de soufre. Elle est en capacité de produire 15 000 t/an.



**DPA** assure la réception, le stockage et le chargement de produits pétroliers tels que les carburants et biocarburants disponibles en stations-service, les carburants aviation ainsi que les combustibles distribués par des revendeurs. DPA charge environ 400 camions par jour pour approvisionner le grand Sud-Ouest.

**FORESA** Foresa France fabrique plus de 100 000 t de colles pour l'industrie du bois et la menuiserie. Elles sont un composant des panneaux contre-plaqués, agglomérés, contre-collés et autres produits de la menuiserie. Plus de 80 % sont livrés dans la région. Elle emploie 45 personnes.



Bassens fait partie des 7 terminaux spécialisés du Grand Port Maritime de Bordeaux. C'est aujourd'hui le deuxième site portuaire en termes de tonnage (après Ambès) et surtout le premier pour les marchandises manutentionnées. Dédié essentiellement aux vracs industriels et au trafic conteneur, le terminal de Bassens constitue un domaine de 552 ha répartis sur quatre communes et 3,5 km de quais. Au cœur de l'activité portuaire girondine, il est également un territoire d'innovation et d'expérimentation pour le port du futur : le GPMB y accompagne les entreprises portuaires dans la transition énergétique, et valorise le développement des énergies vertes et de l'économie circulaire pour le fonctionnement des activités industrielles.

**invivo** Invivo est une coopérative agricole qui assure les opérations de manutention, de stockage et de séchage des céréales. Le site dispose d'une capacité de stockage de 196 000 tonnes. Les marchandises produites dans le Grand Sud-Ouest, sont livrées au silo principalement par la route et sont expédiées par voie maritimes. Les installations en bord à quai permettent de charger environ 600 000 t de marchandise par an et avec une cadence de 900 t par heure. Le site emploie 35 personnes.



**MICHELIN** L'entreprise fabrique du caoutchouc synthétique (élastomères) qui entre dans la composition des pneumatiques. 150 000 t sont expédiées sous forme de balles dans toutes les usines du groupe. Elle emploie 400 personnes.



**Saipol** Filiale du Pôle végétal d'Avril, Saipol produit et commercialise en France des huiles végétales raffinées destinées à l'alimentation humaine, des tourteaux riches en protéines pour l'alimentation animale, du biodiesel sous la marque Diester® incorporé à hauteur de 8 % dans le gazole de l'ensemble des véhicules diesel français, et de la glycérine végétale utilisée dans de nombreuses applications industrielles. Sur le site de Bassens, Saipol transforme plus de 800 000 tonnes de graines (colza et tournesol) en produits alimentaires et en produits renouvelables. Depuis 2013, le site utilise les coques des graines de tournesol qu'il transforme pour produire 100 % de l'énergie thermique nécessaire à l'ensemble des process de production. Le site a ainsi réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 40 000 tonnes d'eqCO<sub>2</sub>/an et amélioré ainsi l'empreinte environnementale de l'ensemble de ses produits.



**SEA-invest Bordeaux** Manutentions maritimes et terrestres de tout produit vrac et conditionné : engrais, agro-alimentaire, produits forestiers minéraliers ou métallurgiques, conteneurs, gomme, granulats, colis lourds et marchandises diverses. Conditionnement en Big Bags, criblage, tamisage et mélange de vrac. Sea Invest Bordeaux et ses filiales emploient plus de 100 personnes.



**SIAP PROCINER** Siap est une ICPE non Seveso qui met au service des industriels du grand sud ouest ses installations et procédés d'économie circulaire. Le site de 10 hectares emploie 150 personnes et traite/valorise 120 000 t/an de déchets industriels dangereux. Il dispose de plusieurs filières de traitement/valorisation permettant de prendre en charge tous les types de déchets et tous les conditionnements dont les Dasri traités et valorisés sur la ligne dite «Prociner». Le site, pionnier de l'écologie industrielle, recycle et valorise la vapeur produite en la cédant à un industriel proche évitant ainsi l'émission de près de 10 000 t/an de CO<sub>2</sub>.



**SPBL**, silo céréalier, réceptionne et assure le bon état de conservation de céréales dans 72 000 tonnes de capacités verticales et horizontales. Ses installations en bord à quai permettent de charger des navires à l'exportation jusqu'à 1 200 t par heure. SPBL, acteur logistique multimodal du port de Bordeaux, offre à ses clients des services de stockage et de manutention. SPBL propose également le déchargement et le stockage de granulats en vrac avec, pour les navires, des cadences de 1 500 t par heure.



En savoir plus !

Cartographie numérique



Je me protège en famille



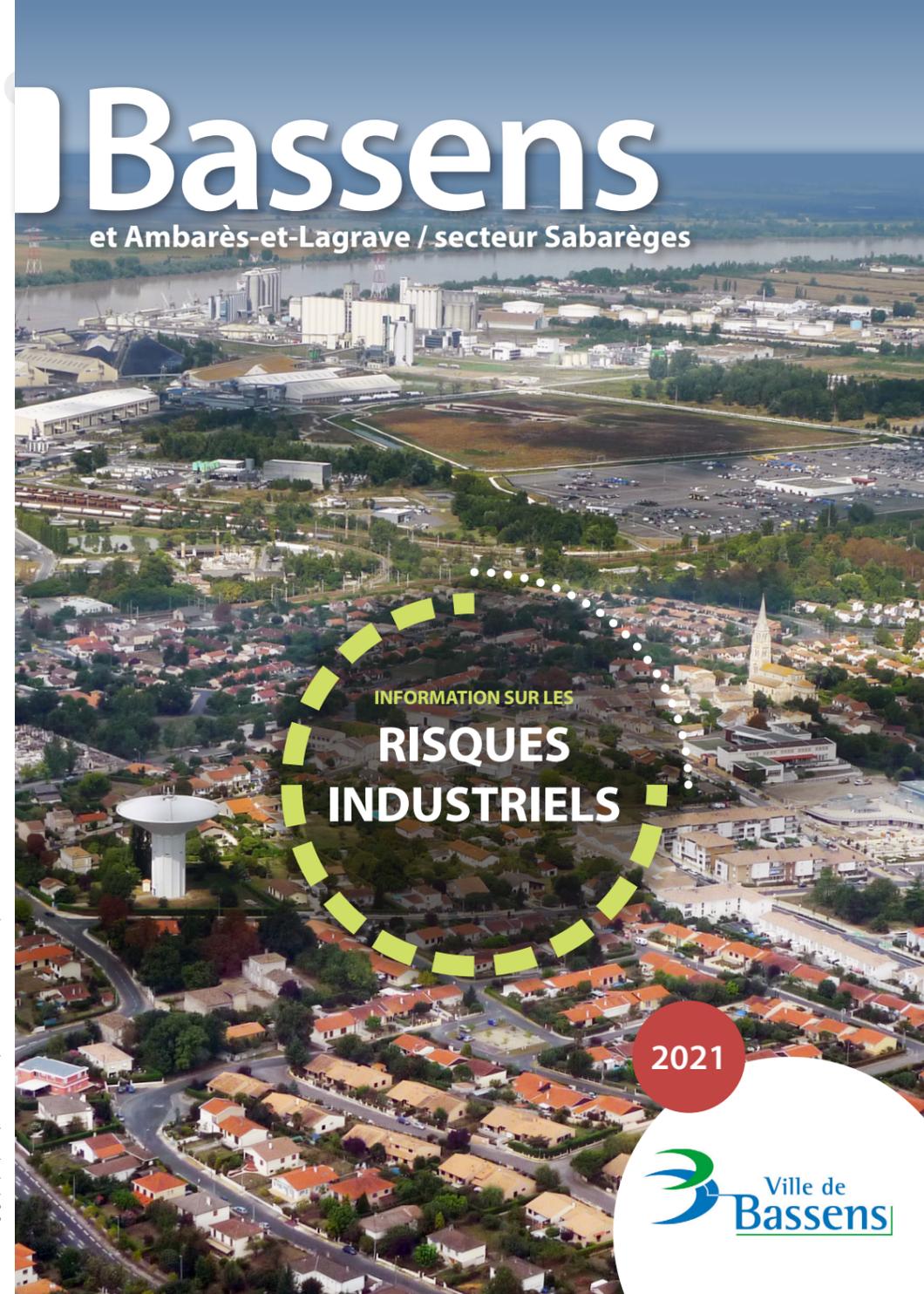
Les consignes officielles de protection sont disponibles à l'adresse suivante :

[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-33-a10140.html](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-33-a10140.html)

facebook.com/bassens33

# Bassens

## et Ambarès-et-Lagrange / secteur Sabarèges



INFORMATION SUR LES  
**RISQUES INDUSTRIELS**

2021



Le S3Pi, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels, de la presqu'île d'Ambès édite ce document afin de vous présenter les entreprises dont les activités génèrent des risques industriels.

Les entreprises exploitant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont soumises à des règles d'exploitation et de sécurité.

De plus, les entreprises stockant d'importantes quantités de produits dangereux sont soumises à la directive SEVESO et à des contraintes de sécurité spécifiques. Un plan particulier d'intervention (PPI), établi par la préfecture, est créé pour chacune d'elles.

Les établissements SEVESO (SH et SB\*) réalisent une étude de dangers qui permet d'identifier les scénarios d'accidents susceptibles d'affecter les personnes et l'environnement, d'évaluer leurs effets et de définir les mesures de maîtrise des risques à mettre en œuvre :

- détecteurs et équipements techniques de sécurité,
- méthodes et procédures,
- formation du personnel,
- gestion de crise.

Ces mesures sont maintenues et contrôlées par l'industriel et par la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement), par des audits et inspections réguliers.

Malgré cela, un accident majeur pourrait se produire, susceptible de provoquer des victimes, des impacts sur l'environnement et des dégâts matériels.

Les principaux phénomènes redoutés sont la dispersion d'un nuage toxique, une explosion et/ou un incendie. Ces événements sont susceptibles de concerner quelques secteurs géographiques.

**Au niveau des quartiers concernés des communes de Bassens et d'Ambarès-et-Lagrange, le risque prépondérant est le risque toxique et de surpression.**

**Par un comportement approprié, vous pouvez vous protéger en cas d'accident.**

Cette plaquette renouvelle l'information apportée aux populations en 2016. Les mises à jour apportées justifient l'envoi de cette nouvelle plaquette.

\* SH : seuil haut - SB : seuil bas



# Bassens et ses industries

S3PI 2020

-  Risque toxique
-  Risque d'incendie
-  Risque d'explosion

Sites SEVESO  
**SH** Seuil haut **SB** Seuil bas



**SIMOREP - MICHELIN**



**SIAP PROCINER**



**CEREXAGRI**



**FORESA FRANCE**



**DPA**



**INVIVO**



**SEA-TANK**



**SAIPOL**



**SEA-INVEST**



**GPMB**



**SPBL**



ROCADE BORDEAUX PARIS TOULOUSE ESPAGNE

A10

